

HAKIZIMANA
J. M. Vianney

Adc

4p

Comptabilité

31/10/1988

HAKIZIMANA J.M.Vianney
B.P. 1585 KIGALI

Kigali, le 31/10/1988

07 MARS 1989

FACTURE N° 75/88

Le Gouvernement de la République Rwandaise
notamment le Ministère des Transports et des Communications
(Direction Générale des Postes) doit à Monsieur HAKIZIMANA J.M.Vianney
la somme de 3.640 Frs pour ce qui suit:

Inscription de 728 chiffres sur des boîtes
postales de la Gare Routière de KIGALI à 5 frs le chiffres;
soit 5 frs X 728 = 3.640 FRs.
nous disons TROIS MILLE SIX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS. ✓

Pour approbation

HAKIZIMANA J.M.Vianney.-

Le Directeur Général
des Postes

UWIBAJIJE Sylvestre.-

0 p. 704 du 18.4.89

Pour approbation :
le Ministre des Transports et
des Communications

P.o. Théodore N. MUKUNDA
Secrétaire Général

Pour approbation, commande, approbation et installation

19/10/1988
17/11/1988
15/12/1988
15/12/1988

Le Gérant/Ministre des Postes et des Services

AKIMANIZANYE Aménésie

14-3-89

FACTURE N° 75/88

Le Gouvernement de la République Rwandaise
notamment le Ministère des Transports et des Communications
(Direction Générale des Postes) doit à Monsieur HAKIZIMANA J.M.Vianney
la somme de 3.640 Frs pour ce qui suit:

Inscription de 728 chiffres sur des boîtes
postales de la Gare Routière de KIGALI à 5 frs le chiffres;
soit 5 frs X 728 = 3.640 FRs.
Nous disons TROIS MILLE SIX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS.

HAKIZIMANA J.M.Vianney.-

Pour approbation

Le Directeur Général
des Postes

UWIBAJIJE Sylvestre.-



Ministère des Transports et
des Communications

P. Théodore N. MPATSWENIMIGABO
Secrétaire Général

13/11/88
20/2/89

AKIMANIZANTIE Anastasie

REPUBLIQUE RWANDAISE

SERVICE *MINISTRAL*

Bon de Commande N° *19/89*

26

Budget *18* Article *1400* Littera *202*

Fournisseur *Nakigimana J. H. Kanny* A LIVRER à *DR Butet*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le *17 FEB 1989*

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
	<i>Inscription de 72 chiffres sur des boites postales de la gare routière de Kigali</i>	<i>5</i>	<i>3.640</i>

(Pour approbation)
le Ministre des Transports et des Communications
P. O. Célestin NDAGIJIMANA
SECRETAIRE GENERAL

Annexe à la somme de trois mille six cent quarante francs

Total *3.640 F Rw*

Visa du service du budget *[Signature]* et du contrôle. *[Signature]* Kigali, le *8/2* 19 *89*

Le (sous) Gestionnaire de Crédits, *[Signature]*
Murekateta

Inscrit fiche mod. I Poste n° *M* du *15/2/89* 19 *89*